[illegible]. Avant de ramper, le serpent possédait un nombre considérable de pattes, dont il se servait pour les besognes les plus diverses et, ajoutons-le, les plus louches.

» Mais le Bon Dieu, comme d'ailleurs l'indique son nom, était si bon qu'il ne s'apercevait de rien.

» Enfin l'histoire de cette pomme pour Lui dessiller les yeux.

» Aussi, après l'expulsion de nos premiers parents, le Créateur, apercevant le Serpent, se croisa les bras et, d'une voix ironique :

» — Ah ! s'écria-t-il, tu ne fais plus ton Malin, hé ?

» Et, comme le reptile cherchait à balbutier je ne sais quelles explications, Jehovah perdit patience et, sur ce ton que donne l'habitude du commandement :

» — En voilà assez ! jugea-t-il, rompez !

» Alors, se produisit un phénomène fort curieux de suggestion par méprise : au lieu de « rompez » le serpent avait entendu « rampez », et, fou de terreur, halluciné, voilà qu'il sortait de l'Eden en se traînant sur le sol.

» Il lui eut été, d'ailleurs, difficile de marcher autrement, car cette attitude du Très-Haut, si peu conforme avec sa coutume habituelle, l'avait littéralement... épatté ! »

Alphonse ALL

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

Informations politiques

La clôture de la session

Prochainement clôture. — Les travaux en cours. — A la Chambre. — Au Sénat

Paris, 30 juin. — La session ordinaire de 1901, qui fut si laborieuse pour la Chambre et pour le Sénat, touche à son terme et cela n'est pas dommage car avec la chaleur excessive qui règne en ce moment à Paris, les membres du Parlement ne supporteraient pas longtemps le régime des doubles séances quotidiennes.

Avant de se séparer cependant les deux assemblées auront à donner un sérieux coup de collier. Au Palais-Bourbon, l'on voudrait achever la loi sur les retraites ouvrières, ce qui ne sera guère facile, étant donné que l'article 1er du projet n'est pas encore voté et qu'il reste à examiner pour le moins une soixantaine d'amendements.

La Chambre devra, en outre, voter les quatre contributions pour que les conseils puissent les répartir à leur session d'août, la loi sur les mécaniciens et chauffeurs de chemins de fer modifiée par le Sénat et qui devra sans doute retourner une seconde fois au Luxembourg avec quelques changements de détails, des crédits supplémentaires pour l'expédition de Chine, la loi sur l'assistance judiciaire qui revient également du Luxembourg, et une série de projets urgents. Il est possible enfin que la Chambre discute avant de s'en aller en vacances les projets concernant le canal de Marseille au Rhône et de Cette du Rhône.

Quant aux interpellations en suspens, qui sont au nombre de 42, une seule viendra probablement en discussion, celle de M. Pastre sur « les persécutions dont sont victimes les instituteurs et professeurs républicains socialistes et libres-penseurs. »

Cette interpellation devait être discutée vendredi dernier, mais la Chambre l'ajourna pour voter définitivement la loi des associations. Les autres, en tête desquelles figurent celles de M. Stanislas Ferrand sur les fortifications de Paris; de M. Bompard sur la tuberculose ; de M. Ch. Bernard sur le cas de M. Monis; de M. Debussy sur les frais accessoires de Chemins de fer, seront forcément renvoyées à la session d'automne.

Le Sénat de son côté, doit voter les contributions directes, les crédits pour la Chine, l'article de la loi de finances autorisant le rengagement des caporaux et soldats, détaché du budget dernier et une foule de projet spéciaux dont la ratification prochaine est indispensable. On ne croit pas dans ces conditions que le Parlement puisse se séparer, comme on l'avait espéré, à la fin de cette semaine. L'opinion générale est que la session ne sera close que le 9 ou le 10 juillet, c'est-à-dire une dizaine de jours seulement avant les élections des conseils généraux.

T. H.

NOUVELLES DIVERSES

Election à Angoulême

Election au Conseil général d'Angoulême en remplacement de M. Déroulède. :

M. Mulac, député et maire d'Angoulême, radical, 3002. Elu.

M. Moulinier, socialiste, 1716 voix.

M. Revoil à Alger

Alger, 30 juin. — M. Revoil a reçu ce matin, au Palais d'Hiver, les autorités civiles et militaires et les corps constitués.

En présentant le corps des officiers de la garnison, le général Caze a assuré le gouverneur général du dévouement de l'armée d'Afrique à la République. M. Revoil, dans sa réponse, a fait l'éloge des troupes d'Afrique « dont l'endurance, a-t-il dit, a été souvent prouvée dans des cas difficiles et dont j'ai pu moi-même apprécier les qualités en Tunisie ».

Ont tour à tour ensuite défilé devant le gouverneur général les membres de la Cour d'appel, des tribunaux, etc.

M. Revoil a répondu au préfet, M. Lutaud, qui venait lui présenter les membres du conseil de préfecture :

Mon cher préfet, je sais ce qu'on peut attendre de votre intelligence et de votre inébranlable attachement à vos convictions républicaines, dans les circonstances difficiles, vous avez maintenu l'ordre et la sécurité dans les rues, et une voix plus autorisée que la mienne, celle du président du conseil, vous a rendu à la tribune de la Chambre des députés, le plus bel éloge qui puisse être fait à un fonctionnaire. Je suis heureux de m'y associer.

M. Max Régis, en présentant la municipalité, prononça les quelques mots d'usage. M. Revoil répondit :

J'espère que la municipalité d'Alger sera à cœur de maintenir l'ordre et la paix sociale dans la justice et l'équité, pour rendre à cette cité superbe [illegible] [illegible] de laquelle [illegible], son [illegible] d'hospitalité envers les étrangers.

Après les réceptions, M. Revoil, très acclamé par la foule, est retourné au Palais-d'Eté.

A la gloire de Hoche

Les fêtes de Versailles. — Revue des troupes. — Le banquet. — L'après-midi.

Versailles, 30 juin. — Les fêtes données à Versailles en l'honneur du 133e anniversaire de la naissance du général Hoche, ont été annoncées ce matin par des salves d'artillerie tirées sur la Place d'Armes ; une revue des troupes de la garnison a eu lieu à neuf heures.

Le général André, ministre de la guerre, est arrivé à Versailles à dix heures et demie.

Le banquet a commencé à onze heures [illegible] quart; aux côtés du ministre de la guerre qui présidait avaient pris place le général de [illegible] et le général Nequet, MM. Ferrary, président du comité radical socialiste, Poirson, préfet de Seine-et-Oise, Matter, substitut du procureur de la République, Ed. Lefèvre, maire de Versailles, Berillier, Berteaux, Guillemet et Camille Pelletan, députés.

Au dessert, M. Ferracy a remercié le général André d'être venu présider le banquet de la démocratie versaillaise.

Le ministre de la guerre a prononcé une allocution qui, à plusieurs reprises, a provoqué de vifs applaudissements :

La soumission des militaires au commandement et au pouvoir civils, a dit le général André, est absolue. Ceux qui disent ou croient le contraire sont dans l'erreur. Le gouvernement civil, mais c'est le pouvoir de la nation ! Pour les civils comme pour les militaires, il n'y a aucune abdication de leurs droits, et nous travaillons, au contraire, à les maintenir.

En terminant, le ministre dit que le devoir de l'armée est de ne pas laisser attaquer les institutions républicaines ; l'armée ne faillira pas à ce devoir.

Après le départ du ministre des discours ont été prononcés par MM. Berillier, Berteaux, Guillemet et Camille Pelletan.

L'après-midi a été consacrée à des courses de vélocipèdes organisées sur l'avenue de Paris par la municipalité de Versailles.

Les grandes eaux ont joué dans le parc où un concert militaire a été donné.

A LYON

Conférences Cavaignac et Sébastien Faure

Lyon. — Cet après-midi a eu lieu à Lyon une conférence organisée par le comité Lyonnais de la Patrie Française, fondé par M. Cavaignac. Pour protester, M. Sébastien Faure avait organisé au cirque Rancy une conférence républicaine et socialiste.

Des manifestations antinationalistes ont eu lieu, sans que cependant se soient produits d'incidents notables.

Grand-Prix Cycliste

Paris, 30 juin. — Voici les résultats de la finale du Grand-Prix courue aujourd'hui au Parc des Princes.

1er Arend ; 2me Ellegaard ; 3me Jacquelin. M. Millerand s'est fait présenter le vainqueur et lui a adressé ses félicitations en lui remettant une écharpe aux couleurs françaises.

FAITS DIVERS

Très grave accident

Sur la ligne de Louvre-Versailles — Collision à Viroflay — Dix-sept victimes

Viroflay, 30 juin. — Un accident qui aurait pu être une véritable catastrophe s'est produit ce matin sur la ligne des tramways à vapeur qui font le service entre le Louvre et Versailles, dans la traversée de Viroflay.

Le tramway venant de Paris passait à dix heures quinze minutes environ, littéralement bondé de voyageurs dont beaucoup se rendaient à Versailles pour assister au banquet du théâtre des Variétés, présidé par le général André.

Par suite d'une erreur dont l'auteur responsable sera bientôt connu, un tramway venant de Versailles fut lancé sur la voie unique, alors qu'il aurait dû attendre au point de garage, le passage de l'autre avant d'être mis en marche. Les deux voitures vinrent donc à la rencontre l'une de l'autre. En voyant le danger, les personnes qui se trouvaient sur les plateformes sautèrent prestement à terre.

Bientôt le choc se produisit, effroyable. Les deux tramways se télescopèrent et le tramway de Versailles fut complètement démoli. Celui de Paris fut également disloqué.

La panique fut grande. Quand elle fut un peu calmée, on constata avec une véritable joie que le mal n'était pas aussi grand qu'on l'avait craint. Dix-sept voyageurs étaient cependant blessés, mais peu grièvement. Cependant, une dame avait éprouvé une telle commotion cérébrale qu'une congestion en était résultée. Elle a été conduite dans une maison voisine du théâtre de l'accident ; on ne sait encore si on pourra la sauver.

Tous les autres voyageurs ont reçu des soins dans la pharmacie la plus proche et ils ont pu continuer leur route jusqu'à Versailles. Ils sont arrivés au banquet en retard d'une demi-heure.

Le procureur de la République et un commissaire de police sont restés pour procéder à une enquête complète, interroger les témoins et les conducteurs des deux tramways télescopés.

La voie est encombrée ; les voitures ne font plus le service que jusqu'à Chaville.

Abominable forfait

Laon, 30 juin. — Un crime horrible a été commis à Froidmond-Cohartille, près de Marles. Un jeune homme de vingt ans, Désiré Oudelet, dit Edmond, alcoolique invétéré, a tué son petit neveu, âgé de six ans, après l'avoir odieusement maltraité et malgré les supplications du malheureux enfant qui le priait de ne pas le faire mourir.

L'ignoble assassin a été arrêté.

Enfant déchiqueté par un ours

Bordeaux, 30 juin — Hier, l'un des enfants d'un forain installé dans la banlieue de Bordeaux a été déchiqueté par un ours. Le pauvre bébé, âgé de 18 mois, a été retiré des griffes de la bête dans un état lamentable. Malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués, il a expiré peu d'instants après.

L'amour tragique

Suicide devant la porte de l'infidèle

Paris, 30 juin. — La nuit dernière, entre une heure et deux heures du matin, deux agents de service rue de Courcelles, à Levallois-Perret, étaient prévenus par un passant qu'un jeune homme venait d'être trouvé gisant inanimé sur le trottoir de la rue Perrier, baignant dans une mare de sang. Ils se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué et ramassèrent le blessé qui avait la poitrine trouée de deux balles. Sans retard il fut conduit à l'hôpital pendant que le commissaire de police se livrait à une enquête. On apprit que le jeune homme se nommait Maurice Derille, demeurant à Paris, rue Rouelle. Désespéré de l'abandon de sa maîtresse qui venait de le quitter, le malheureux était venu pour se tuer près de chez elle. Son état est des plus graves.

A L'ÉTRANGER

La Guerre au Transvaal

AU CAP

Un combat

Londres, 29 juin. — Une dépêche de Middelburg, annonce qu'un engagement important a eu lieu, hier, près de Tarkastad.

Le commandant Sinehon et le capitaine Thorenton, avec un détachement de tirailleurs montés de Queenstown, ont attaqué un commando de 120 Boers, et, après quatre heures de lutte acharnée, ont refoulé l'ennemi vers le Nord.

Les Boers ont perdu un homme. Les Anglais n'ont pas eu de pertes. Le commandant Sinehon est parti à la poursuite du commando.

Les incendies de fermes

Londres, 30 juin. — La correspondance échangée entre le commandant en chef des troupes britanniques dans l'Afrique du Sud et les commandants boers, en ce qui concerne la destruction des propriétés, a été publiée hier matin, sous forme de Livre Bleu.

Le Livre Bleu contient également le texte des proclamations et ordres du commandant en chef, interdisant la destruction arbitraire des propriétés publiques ou privées, ainsi que le texte d'une proclamation de sir Redvers-Buller, où ce dernier déclare que l'Angleterre était en conflit avec le gouvernement et non avec le peuple du transvaal.

Le 15 août, le général Botha a fait savoir au commandant en chef britannique qu'on chassait de leurs fermes des familles bien disposées dont on détruisait ou emportait tous les biens.

Le 23 août, lord Roberts a répondu ainsi qu'il suit :

« Votre Honneur affirme que des familles bien disposées demeurant dans leurs fermes ont été chassées de leurs maisons et que leurs biens ont été emportés ou détruits.

» Ceci est vrai sans doute, mais dans un sens opposé au sens de votre lettre. Des Burghers bien disposés envers le gouvernement britannique, qui étaient désireux de se soumettre à mon autorité, ont vu saisir leurs biens par les commandos boers et ont été menacés de mort s'ils refusaient de prendre les armes contre les troupes britanniques.

» L'argument de Votre Honneur qu'un serment solennel de neutralité que les Burghers ont prêté volontairement dans le but de pouvoir rester tranquillement dans leurs fermes est nul et non avenu parce que Votre Honneur n'y a pas donné son adhésion, n'est guère soutenable. Je châtierai ceux qui violeront leur serment et je confisquerai leurs propriétés, étant donné qu'aucun Burgher ne s'est vu obligé à prêter serment contre sa volonté.»

Révolte des prisonniers boers

Londres, 30 juin. — 200 Boers, dirigés vers les Bermudes, sur le transport l'*Arménien*, se sont révoltés à bord pendant la traversée.

La garde a rétabli l'ordre et mis les principaux révoltés aux fers. Tout s'est terminé sans effusion de sang.

LA BELGIQUE

Double crime à Neufvilles

Mons, 30 juin. — Un crime vient d'être découvert à Neufvilles, près de Soignies, au hameau de Geges. En pénétrant dans la ferme des frères Laublat, un voisin a découvert les corps des deux frères. L'un d'eux était mort, le second a succombé au bout de quelques heures. Ils étaient Criblés de coups de couteau. Ils étaient âgés de 60 à 63 ans. Le vol a été le mobile du crime, car les meubles ont été dévalisés. Le parquet de Mons et la gendarmerie de Soignies instruisent cette affaire. Les frères Laublat passaient pour posséder quelque bien.

Coin des Poètes

ORGUEIL

Mon frère, si le soir palpitant de tristesse
Gonfle ton jeune cœur d'invincibles sanglots ;
Si tu sens tournoyer ta pensée en détresse,
Comme un bateau perdu sur l'infini des flots :

Laisse couler tes pleurs !... Les pleurs sont la rosée
Des poèmes divins et des chants merveilleux...
Mais que jamais, — ton âme en fût-elle brisée, —
La crainte de souffrir n'avilisse tes vœux.

Rêve de conquérir la gloire avec le monde !
N'es-tu pas assez grand pour courber le destin ?...
Puis, qu'importe que la terre soit inféconde,
Si ton geste était pur, semant dans le matin ?...

Sâche que, triomphant ou malchanceux, mon frère,
Ta conscience a droit, seule, à te sacrer fort ;
Et savoure âprement, aux beaux jours de colère,
L'Orgueil de te sentir supérieur à ton sort.

Edmond BLANGUERNON.

Lille, 25 juin 1901.

Chronique électorale

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Succès républicains

A GRAVELINES

Hier dimanche a eu lieu à Gravelines l'élection d'un conseiller municipal. Nous avions dit que notre confrère radical, M. Valentin, posait sa candidature et qu'il était combattu par les républicains apostats Charles Leurette, docteur Sombret, Jules Lesur. Ceux-ci, soutenus par l'*Echo du Nord*, défendaient la candidature de M. Couture, se disant républicain progressiste.

Les électeurs ont donné aux renegats une dure leçon. Voici en effet les résultats du scrutin :

Votants : 848

M. Valentin, radical	538 voix	ELU
M. Couture, réact.	272	»
M. Vermersch, réact.	23	»

Nous présentons à notre vaillant ami Valentin nos félicitations les plus chaleureuses.

A LOMME

Les cinq candidats de la liste radicale-socialiste que nous avons soutenue sont élus contre les candidats de M. Loyer, député-maire.

Voici les résultats :

Union républicaine et ouvrière

Inscrits : 412 — Votants : 401

MM.	Becker Henri, cons. sort.	218	voix	Elu
	Dereuse Eugène, id.	208	»	Elu
	Gombert Alfred, id.	211	»	Elu
	Vaneecke Léon, id.	208	»	Elu
	Pecqueur Henri, id.	208	»	Elu

Liste républicaine libérale

MM.	Dérumaux Emile, anc. cons.	189	voix
	Decottignies Henri, id.	192	»
	Delannoy Edmond, maréchal,	183	»
	Duriez René, négociant,	186	»
	Mannessier Jules, ouv. pareur	178	»

Les Elections Municipales
DU MARAIS DE LOMME

Enfin voilà qui est fait ! Nos cinq candidats invalidés par le Conseil d'Etat vont rentrer à la Mairie, le front haut. Electeurs du Marais vous avez fait preuve de sagesse et de clairvoyance, puisque vous avez fait votre devoir en défendant vos intérêts. Bravo ! Vive la République !

Ah ! Monsieur le maire Loyer vient d'en prendre pour son rhume. Pauvre homme !

Et dire qu'il s'est donné tant de mal jusqu'au jour de l'élection. Et le jour même, hier dimanche, avoir mis sur pied toute son écurie, sur les dents toute sa livrée, être venu au Marais en landau flanqué de valetaille pour traîner jusqu'à l'urne les malades et les moribonds de la commune, et tout cela en pure perte, tout cela pour aboutir à ce piteux échec. Pauvre homme !

Et maintenant, républicains du Marais, qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin. N'oubliez pas que la victoire d'hier ne vous procure qu'un avantage d'estime, que la majorité reste, quand même, aux réactionnaires dont ils se targuent insolemment.

Aussi gardons l'œil ouvert, guettons l'occasion, et qu'à la première qui se présentera, justice soit faite une bonne fois, définitivement.

M. S.

ELECTIONS CANTONALES

VALENCIENNES

Les candidats républicains

Le comité républicain de l'arrondissement de Valenciennes a tenu samedi soir, au café de Paris, une réunion pour la désignation des candidats aux élections cantonales.

Ont été nommés pour le Conseil général, MM. Weil-Mallez, canton Est ; Jule Sirot, canton de St-Amand, rive droite, tous deux conseillers sortants et M. Barrois, Maire de Marquette, canton de Bouchain. Le conseiller sortant de ce canton est M. Cauliet.

Pour le Conseil d'arrondissement, MM. Debaralle et Patois, canton Nord ; Henri Mallet, canton Sud ; Ignace Baunez, canton de Denain ; Pierre Pureur, canton de Condé ; Piatelie, canton de Saint-Amand rive gauche, tous les six conseillers sortants.

Chronique Régionale

LA MUSE DU PEUPLE a Lens

Inoubliable journée. — Le théâtre du peuple. — Le sphinx bleu. — Toute la lyre et toute la gamme ! — Enthousiasme indescriptible — La Consécration.

(De notre envoyé spécial).

Lens, 30 juin. — Il manquait à la gloire de Charpentier de faire couronner sa muse du peuple à Lens. C'est fait. En la ruche laborieuse si magistralement évoquée dans *Germinal* où *l'Anzin noir rappelle à s'y méprendre le Lens* aux sombres paysages, la muse devait véritablement choisir sa cité d'élection.

Dans le décor impressionnant de cette place de la République où sur des lointains de collines *vertes se dessinent en des arêtes sèches* des corons et des campaniles des fosses, la mignonne « Gailletière » la petite trieuse de charbon, Mlle Lea Bourdon est apparue dans son pittoresque costume de travail comme un beau *sphinx bleu* à *l'enigmatique sourire, véritablement* reine de tous ces mineurs aux visages pâles.

La sensation fut telle qu'en dépit des ors et des pourpres d'une merveilleuse estrade, en *dépit de l'incomparable et chatoyante phalange* des ballerines aux corselets multicolores, en dépit des fanfares triomphales sonnant le plaisir, la dominante fut douloureuse, et ce furent surtout la Muse noire aux labeurs souterrains, et le *miséreux Pierrot, son frère de souffrance*, qui présidèrent à ces saturnales de joie si gaiement et si modernement évoquées par le maître.

LA MATINÉE

La matinée — et c'était fatal — fut intéressante. Les défilés des sociétés corporatives, syndicats de mineurs, où sur les visages émaciés des travailleurs se devine plus de souffrance que de joie, ne pouvaient laisser indifférentes, d'autant que par une délicatesse tout à leur honneur la commission avait laissé aux mineurs de Lens le soin de recevoir leurs frères.

Les commissaires appelés à accompagner les sociétés musicales étaient également des gens de la fosse et c'est dans cette amicale compagnie que nos excellents *Orphéonistes Lillois*, très acclamés et très fêtés, sont arrivés vers les deux heures. Pendant que MM. Faucqueur et Dilly, adjoints, entourés des membres du Comité, recevaient leurs invités à la mairie, M. Basly et notre ami Richart, un des plus actifs organisateurs, se multipliaient, surveillant les derniers apprêts de la fête.

C'est ainsi que tandis que les réceptions avaient lieu à la mairie dans la salle du premier étage, des répétitions avaient lieu à l'école Condorcet. Charpentier, avec ses grands scrupules d'artiste, avait voulu jusqu'au dernier moment mettre au point son œuvre si parfaite et tandis que les Lensois renforcés de nombreux étrangers regardaient anxieusement un ciel sombre désespérément triste aux averses courtes mais nombreuses, aux accords des harpes, nos jeunes ballerines de l'Opéra répétaient leurs mimes et leurs pirouettes. Dans les rues sous la voûte infinie des drapeaux illustrant chaque fenêtre la foule se pressait attentive aux défilés ou aux mélopées des chanteurs des rues évoquant sur l'air de Fualdès les lamentables histoires de la séquestrée de Poitiers ou de l'assassin de *Corancez*.

Les Autorités

M. Dureault, préfet du Pas-de-Calais, ayant manifesté le désir d'assister à cette fête si pittoresque, une estrade avait été dressée en face de la mairie pour faire honneur à la Muse et aux autorités qui pouvaient assister de cet endroit au défilé. A trois heures 1/2 autour de M. Basly en habit noir portant l'écharpe de député avaient pris place M. et Mme Dureault, Buellet, secrétaire général de la préfecture et Mme Buellet, Paul Boncourt, secrétaire particulier de M. Waldeck-Rousseau, Le Gall trésorier, payeur général du Pas-de-Calais et Mme Le Gall. Lapaine, sous-préfet de Béthune et Mme Lapaine, Dessontaires, procureur de la République, Waterberges, commandant de gendarmerie, Evrard, secrétaire général du syndicat des mineurs et tout le conseil municipal de Lens.

Il est quatre heures lorsque dans le landau attelé de deux chevaux blancs s'avançant péniblement mais sans le moindre accident, apparait la Muse noire les mains pleines de fleurs.

Les quatre autres landaux se succèdent amenant les quatre demoiselles d'honneur, tandis que de la foule s'élève un immense cri lointainement répété de : Vive la Muse. Ces jeunes filles sont accompagnées de Mmes Dewailly, Leroy, directrices d'Écoles, Bizianne, institutrice, qui ont été les chercher chez leurs parents et leur ont offert au nom de la municipalité et de M. Charpentier, de superbes gerbes de fleurs.

Le Sphinx bleu

Sphinx bleu, avons nous écrit, en parlant de Mlle Léa Bourdon. C'est bien l'impression que donne l'exquise jeune fille avec son égyptienne coiffure et son léger et honnête sourire qui se *promet sans cesse sans se donner*. La simplicité voulue de ce costume de trieuse aux étoffes bleues à pois blancs font valoir la grâce blonde de son visage où les cheveux voltigent légers.

Le charme que dégage sa gentille personne *est tout de bonté et de douceur.*

En des robes de satin blanc moirés, aux larges cols Médicis, avec les aigrettes argentées des houpettes, mettant une note spirituelle dans leurs chevelures, les demoiselles d'honneur, *Mlles Claire Derache, Laure Vermant*, Virginie Bardier, Berthe Meu, font valoir les grâces de leurs seize ans.

De mignons pages, aimables fillettes masculinisées en des costumes de garçons, variés *tout de velours et de soie multicolores habillés*, tiennent gravement les traînes de ces dames qui se font longuettes.

MM. Basly, Richart, Faucqueur et Dilly jouent auprès de ces toutes belles le rôle *nullement ingrat d'accompagnateurs*. On gagne le premier étage de la mairie, où les coupes de champagne moussent du vin d'or.

Le salut à la Muse

Tandis que toutes ces fraîches lèvres cueillent aux verres les bulles pétillantes, M. Basly s'incline galamment et s'exprime en ces termes :

Mademoiselle,

Je suis l'interprète du conseil municipal et de toute la population lensoise pour vous féliciter des sympathies et de l'estime dont vous honorent vos compagnes. Elles ont vu en vous la fille d'une famille honorable à laquelle vous avez rendu service en travaillant depuis votre jeune âge. Je suis également heureux, comme maire de Lens, d'avoir fourni l'occasion au maître Charpentier de faire connaître dans la cité noire ce que sont les honnêtes travailleuses de la fosse. Je bois à votre santé et vous souhaite tout le bonheur que vous méritez.

La musette a toujours son énigmatique sourire et met gentiment sa main dans celle du maire de Lens.

Les voitures cavalcadent vers la place Cantin où roulent les sociétés accompagnatrices et clament les fanfares. Le cercle des mineurs aux costumes de toile blanche ou bleue aux barettes et aux piques sombres qui doit servir de cohorte populaire au char triomphal s'élargit, laissant passer la muse noire et ses suivantes.

Le char de la Muse

Ce char, qui fut construit aux frais et sur les plans de la Compagnie des Mines de Lens, représentée en la circonstance par MM. Dinoire et Girard, dessinateurs, vaut la peine d'être décrit. *En forme de campanille*, avec sa voiturette de charbon à l'arrière et ses outils qui se font joujous, barettes, haches, piques et lampes entrelacées, il symbolise la vie quotidienne du mineur. Sur cet ensemble d'un goût sobre, les dessina*teurs et ornementistes ont posé des guirlandes* de feuillages et de fleurs.

C'est un cadre très frais qui court le printemps autour de ces jeunesses assises sur des sièges de velours pourpres. Ce char très admiré est attelé de quatre chevaux blancs montés par des postillons anciens aux habits bleus de roy. Il est cinq heures, quand après avoir parcouru, avec ses mineurs ses pompiers et ses délégations l'itinéraire indiqué, il s'arrête devant l'estrade-théâtre de la place de la République.

Un théâtre en plein air

Construit avec tout le confortable possible avec tout le souci des convenances acoustiques, ce théâtre-estrade haut de trente mètres est réussi à souhait.

Ce sont trois tenants délicieusement ornés de draperies pourpres et de feuillages qui se surplombent et où l'on accède par de multiples escaliers *disparaissant sous de luxueux tapis.* La terrasse du milieu où vont évoluer les ballerines et le mime du scenario a une déclivité heureuse qui permet à tous les spectateurs massés sur la place de suivre les mouvements de tous les artistes.

Sur la terrasse la plus élevée se tiennent la Muse et les demoiselles d'honneur. Les chorales et les musiques sont groupées en bas. Le maître Charpentier placé au milieu d'eux les dirige. Il y a un tel souci de confort que de coquettes loges ont été réservées aux artistes. La disposition de ce théâtre était tellement bonne qu'aucun son de voix, aucun geste n'ont été perdus par cette foule de 60,000 personnes toute vibrante d'enthousiasme.

LE COURONNEMENT

Ecrire ce que fut cette audition paraît impossible tant les émotions ressenties dans cet in*comparable décor* avec le frisson à fleur de peau de cette musique empoignante, sont aiguës, douloureuses même d'une bonne souffrance.

En évoquant mes souvenirs, j'aperçois comme *dans un rêve*, mon beau sphinx bleu se tenant tout droit, le visage crispé d'émotion, cette joie non cachée au milieu de ses princesses lointaines qui semblent des statues blanches adossées à tout ce trophée de bannières où les ors et les velours jettent des gammes plus nues sous le ciel noir en tempête.

Puis c'est l'éventail aux nacres diversement colorées de toutes ces adorables danseuses qui tantôt s'ouvre ou se ferme sur le beau sphinx bleu *tandis que soudain* aux appels de navrance des trompettes l'éventail féminin se crêpe de la souquenille sombre du Pierrot miséreux qui mime de la douleur.

C'est enfin avec le couronnement et le relèvement de *Pierrot toute la souffrance* et toute la joie humaine chantée, clamée, mimée par les premiers artistes du monde. On connaît l'œuvre, on admire le maître. 60.000 auditeurs ont communié, profanes et virtuoses dans le chef-d'œuvre.

La voie d'acier que les mineurs faisaient au sphinx bleu lorsqu'elle s'avançait aux mains de ses amies, était une voie triomphale où le compositeur Charpentier marchait véritablement glorieux *aux côtés de la Muse*.

G.-D. JEANDOUZY

Le service d'été de la Cie du Nord

Nous recevons d'un groupe de voyageurs une lettre contenant les réclamations suivantes :

Parmi les modifications apportées à l'horaire des trains à l'occasion du service d'été, il en est une que bon nombre de voyageurs auraient été heureux de voir paraître : c'est l'établissement d'une *correspondance certaine entre le train 2910* venant de Quiévrain et le train 2229 allant sur Calais et Dunkerque.

Le train 2910, *ordinairement très chargé*, arrive rarement à l'heure (6 h. 19) à Lille et fréquemment *il entre en gare pour voir filer le train 2229 à 6 h 33 m.* Et ce retard se produit à peu près tous les samedis, jour où il y a naturellement le plus de voyageurs, ce qui occasionne 3 heures de retard, à ceux qui vont au delà d'Armentières.

Il serait pourtant bien simple, nous semble-t-il, d'assurer la correspondance entre ces deux trains, étant donné que lorsqu'on la manque, il s'en faut de 2 ou 3 minutes.

La Compagnie du Nord devrait bien donner satisfaction aux voyageurs de cette ligne d'autant plus que quelquefois, le samedi principalement, ils seraient en droit d'exiger la formation d'un nouveau train, restant à plus de cinquante sur le quai.

Nous renvoyons cette réclamation, qui nous paraît juste, à qui de droit.

LE SPORT

SPORT NAUTIQUE

Les régates du Blanc-Seau

Hier ont eu lieu au garage du Blanc-Seau, sur le canal, les régates internationales que depuis 1884 le cercle nautique l'Aviron nous donne annuellement. Beaucoup de monde s'était donné rendez-vous sur les deux rives du canal pour assister aux prouesses toujours si émouvantes de nos canotiers.

Dès trois heures et quart, les deux rives du canal étaient bondées de spectateurs qui, malgré l'inexactitude du temps, s'étaient donné rendez-vous au garage du Blanc-Seau.

Les riches et gaies toilettes féminines se marient agréablement à la note plus sévère des habits masculins, que ponctue la verdure des grands arbres.

Un seul point obscurcit le tableau : le ciel est couvert et les nuages noirs menacent la foule joyeuse.

A 3 h. 1/2, le jury prend place sur l'estrade qui lui est réservée.

Il est ainsi composé :

Président d'honneur : M. Dufraine, président de la Fédération N. du Nord.

Président : M. Treffert du C. A. Roubaix.

Membres : MM. Léon Macherez, Sporting Dunkerquois ; Vanherckoet, E. N. Boulogne ; Louis Kran, S. N. Amiens ; J. Janssens, R. d. N. Bruxelles ; A. Marsy, Racing club Roubaix ; Rotard, [illegible] N. Calais.

Secrétaire du Jury : M. Jean Gau du C. A. Roubaix.

Le starter est M. A. Dubeaurepaire et la Philharmonique de Jean Ghislain prête son bienveillant concours à la fête.

A 4 heures dix les clairons annoncent les premiers engagements:

1re course. — Embarcations bordant deux avirons de pointe avec barreur (débutants), parcours 1200 mètres, 2 virages. Partants : Sans nom ; Brunette.

La victoire reste à Brunette que tirent MM. Rohart et Wattecamps du Cercle l'Aviron de Roubaix, en 6 m. 10 s., et Sans nom, du Sporting Dunkerquois, arrive second en 6 m. 22.

2e course. — Embarcation bordant deux avirons de couple (Seniors) 1200 mètres, 2 virages. Partants : Georges ; La Guigne ; Gaulois ; Retard à [illegible] Georges que monte M. Vanherckoet de l'E. N. de Boulogne mène bien la course. Il arrive premier en 5 m. 25. Gaulois, monté par Caudron, du S. d'Amiens est troisième en 5 m. 26 s. 1/2 et La Guigne qui n'a pas quitté Gaulois et que tire Richer se classe seconde en 5 m. 26 s.

3e course. — Embarcations bordant quatre avirons de pointe avec barreur (débutants) 2,400 mètres, 4 virages.

Partants : Mignonnette, Vadrouille.

En remontant après le virage du bas, Mignonnette casse un écrou du porte nage, à la corde 4 et Vadrouille du Racing-Club de Roubaix finit seul la course en 11 m. 12 s.

4e course. — Embarcations bordant deux avirons de pointe avec barreurs (juniors). 1.200 mètres, deux virages.

Cette course comprend deux épreuves qu'une malencontreuse pluie faisant fuire le public vint ponctuer. C'est un désastre : les régates sont gâtées. Elles étaient pourtant bien organisées.

Partant : Colombine, Bourrasque, Choux-Rouge, Y a pas d'avance, Nenni.

Sont classés : *Choux-rouge, monté par J. Lejeune* et G. Lejeune, du Royal Sport Nautique de Bruxelles qui, après d'excellents virages, fait le parcours en 5 m. 32 s. 1/2 — 2e, Colombine, tirée par Outram et Spears, de l'E. N. de Boulogne en 5 m. 34 ; Bourasque, tirée par L. Lejeune et G. Lejeune, du Sport d'Amiens, en 5 m. 52.

5e course. — Embarcations bordant deux avirons en pointe avec barreur (Simon), 1200 mètres, 2 virages.

Partants : Amicilia, Half Half.

1er Amicilia, monté par MM. Delchambre et Hazebrouck du C. A. de Roubaix, en 5 m. 42 s. 3/5.

2e Half Half, tiré par Gadebled et Somrel, de l'E. N. de Boulogne, en 5 m. 44 s.

6e course. — Embarcations bordant deux avirons en couple (Juniors), 1200 mètres, 2 rivages :

1er, La Guigne, tirée par Richer, du sport d'Amiens, 5 m. 29 — 2e, Gaulois, tiré par Caudron, d'Amiens, 5 m. 44 — 3e, On Ferme, tiré par Cornil et Fil de Fer tiré par Darche, du R. C. de Lille, en 5 m. 55.

7e course. — Embarcations bordant 4 avirons en *pointe avec barreur (juniors) 2400 mètres, 4 virages.*

Partants : Pinsonette, Moulin-Rouge, Violette.

1er : Moulin-Rouge, tiré par MM. Van den Herckove, Van den Berghe, Gouffau et Crombe en 10 m. 33 s. 3/5. — 2e : Pinsonette, monté par J. et G. Lejeune. Boucher et Froidure en 10 m. 42 s. 1/2. — 3e : Violette, tirée par Ringot-Samson, *J. Joves* et Noyelle. en 11 m. 3 s.

8e course. — Périssoires assis, 1200 mètres, 2 virages. Partants, seniors : Quicompeaux, tirant Petit Quinquin du R. C. de Lille; Samson, tirant Myosotis d'Amiens.

Partants, juniors : Leuillieux, tirant Fleurette du R. C. de Dille; Camus, montant Croissant d'Amiens et Tirmont, montant Bluette, d'Amiens.

Ordre d'arrivée : Quicompois, Samson, seniors ; Camus, Leuillieux et Tilmont, juniors.

9e *course.* — *Embarcations bordant quatre avirons* en pointe avec barreur (seniors). 2.400 mètres Quatre virages. Partants : Tonton, Au pied levé.

Belle course que la pluie contrarie.

1er, Tonton, d'Amiens, qui tirent Croix, Riquier, Ziesenis, De Hondt, en 10 m' 35" 3/5 — 2e, Au pied *levé, tiré par* Delchambre, Petry, Michel, Hasebroucq, du C. A. de Roubaix, en 10 m' 47" 2/5.

A sept heures, les regates étaient terminées et les prix décernés.

Marius VÉRAN.

ESCRIME

Le tournoi de Dunkerque

Le tournoi d'escrime de Dunkerque pourra compter pour les organisateurs et principalement pour le maître Oudart comme un succès éclatant. Cent quarante tireurs ont subi les différentes épreuves des quatre championnats.

Une foule nombreuse et élégante emplissait la coquette salle Sainte-Cécile. On remarquait parmi les autorités MM. Nancey, sous-préfet, le général Meert, gouverneur de Dunkerque, Guillain, député, Dewerre, président du cercle d'escrime de Dunkerque, les maîtres d'armes Oudart, de Lille, St-Martin, Lefort, de Dunkerque, Laborderie, de Calais, Dubar, de Roubaix, Hébert, de St-Omer, Hembert, d'Aniche, etc.

Les assauts ont été extrêmements brillants.

Avant la distribution des prix, M. Dewerre félicite M. Oudart du dévouement qu'il a toujours apporté aux fêtes d'escrime.

M. Oudart remercie la municipalité dunkerquoise qui est la première à donner des prix à un concours d'escrime.

Puis on passe à la distribution des prix dont voici la liste :

1re catégorie. — Championnat national.—Tireurs au-dessus de 21 ans : 1er prix, MM. Dillon-Kavanagh (Lile-Paris). — 2e, Cailleux, sous-lieutenant au 110e, — 3e, Delassus (Douai). — 4e, Lehodey (Calais). — 5e, Gigot (Dunkerque). — 6e, Beau, de Roubaix. — 7e, Salerin, lieutenant au 110e.

Prix spéciaux : MM. Begnier (Dunkerque), Naquet (Roubaix), Fouquette (Aniche), Dubrulle.

2e catégorie. — Tireurs de 16 à 20 ans. : 1er prix Duyquet (St-Omer). — 2e Berges (Poitiers) — 3e Vasseurs, (St-Omer). — 4e Massin (Lille) — 5. Ruyssen (Dunkerque) — 6e Bromond (Lille) — 7e Terby (Fives-Lille). — 8e Dezaulty (Saint-Omer).

Prix spéciaux. — Meil Quarré (Douai) — Ribeyrol Poitiers) — Deswarte (Dunkerque) — Dubailleul Lille).

3e catégorie — Juniors: 1er prix ex æquo, Vanufel (Lille) et Lemaître Poitiers) — 2e Sueur (Calais) — 3e Langlin (Douai) — 4e Bons (Dunkerque) — 5e Demevey (Poitiers) — 6e Courmont (Lille) — 7e Bosches (St-Omer).

Prix spéciaux : 1er Fouquet (St-Omer) — 2e Demais (Armentières) — 3e Boremions (Aniche) — 4e Lecouffe (Douai).

4e catégorie, Pupilles. — Oranie L'hoste (Lille) — 2e Lehembre (Lille) — 3e Cobou (Dunkerque) — 4e Cobou Roger (Dunkerque) — 5e Chatrouss (Lille) 6e Danchin (Lille) — 7e André (Aniche) — 8e Planète (St-Omer.)

Prix spéciaux.— 1er prix Paul Assoignion (Lille) — 2e Henri Montagne (Lille) — 2e Aerts (Lille) — 4e Renard (St-Omer).

Les prix, tous de grande valeur, avaient été offerts par l'Académie d'Armes du Nord, la Municipalité de Dunkerque et le Cercle d'Escrime de la même ville.

ROUBAIX

La Grande-Harmonie. — Un grand concert sera offert par la « Grande-Harmonie » à ses membres honoraires, le dimanche 7 juillet, à 5 heures, au square Pierre-Catteau.

L' «Ancienne» au concours international de pupilles de Jumet. — Les pupilles de la société de gymnastique l'«Ancienne» se rendront à Jumet (Belgique) les 7 et 8 juillet prochain pour prendre part en division d'excellence au concours international.

Les sociétés concurrentes, tant Belges que Françaises, sont au nombre de dix, inscrites dans cette catégorie. Nos vaillants petits gymnastes roubaisiens auront donc à faire à forte partie et nous leur souhaitons de tout cœur le plus grand succès.

Une répétition générale des mouvements imposés aura lieu mardi prochain, à 8 h. 1/2. Les *membres honoraires et parents des gymnastes* pourront y assister.

Rixe grave. — Samedi soir, vers 8 heures 1/2, au cours d'une rixe survenue rue de l'Alma dans l'établissement Vereux, entre deux domestique de la maison, l'un d'eux, Wanaart Joseph, 37 ans, demeurant rue Jacquart, 140, a eu la jambe droite brisée d'un coup de pied par Thaon Désiré, 17 ans, demeurant rue Chapelle-Carrette, cour Deregnaucourt, 2. Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Thaon a été mis en état d'arrestation dans la nuit.

Jeu de hasard. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Dumez Fernand, 23 ans, apprêteur, demeurant rue Malplaquet 6, pour jeu de hasard sur la voie publique.

Violences légères. — Samedi matin, vers 11 heures un procès-verbal a été dressé à la charge de Gérard Catherine, 25 ans, soigneuse, demeurant à l'angle des rues du Havre et du Général-Chanzy, inculpée de violences légères sur le sieur Louis Grand.